

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JUIN 2017

**Délibération**  
n° 2017.06.340

**Cohésion sociale :  
Programmation  
complémentaire des  
actions 2017**

**LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

**Secrétaire de séance** : Anne-Marie BERNAZEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir** :

Véronique ARLOT à Samuel CAZENAVE, Anne-Sophie BIDOIRE à Joël GUITTON, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD à Pascal MONIER, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernard RIVALLEAU



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.06.340**

COHESION SOCIALE

Rapporteur : **Madame PIERRE**

**COHESION SOCIALE : PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE DES ACTIONS 2017**

Les demandes de l'association la Maison des Peuples et de la Paix (MPP) ont fait l'objet de temps d'échanges avec les responsables de l'association afin de s'accorder sur les orientations prioritaires. Si les objectifs poursuivis par la MPP sont la ligne directrice sur le temps long de l'association, la reconduction sur plusieurs années d'une action doit s'accompagner d'une évolution ou être renouvelée. Aussi, GrandAngoulême oriente son soutien en 2017 vers les apports de la MPP à l'émergence, à la coordination, et à l'animation d'actions partenariales qui contribuent à la dynamique de solidarité sur l'agglomération et dans les quartiers.

Il convient de décider de la programmation complémentaire 2017 des actions de cohésion sociale de GrandAngoulême comme suit :

<b>Projet</b>	<b>Porteur</b>	<b>Montant</b>	<b>Elus ne prenant pas part au vote</b>
Soutenir la dynamique du territoire et proposer des animations en faveur de la Solidarité	Maison des Peuples et de la Paix	5 000,00 €	

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Vu l'avis favorable de la commission proximité, équilibre et identité territoriale du 28 juin 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 5 000 € à la Maison des Peuples et de la Paix au titre de la cohésion sociale;

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017 ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame Anne-Laure Willaumez-Guillemeteau en sa qualité de conseillère déléguée en charge de la cohésion sociale à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A LA L'UNANIMITE (1 ABSTENTION (MONSIEUR ANDRE LANDREAU) ),  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>07 juillet 2017</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>07 juillet 2017</b>